

Lyon le 30 mars 2021

Compte rendu du CTL

La réunion a commencé à 9h30 par la lecture de la déclaration liminaire de Solidaires Finances Publiques suivie de celle de la CGT. Vous trouverez notre liminaire sur notre site.

Ont participé à la séance : la direction (le DISI, ses adjoints, les chefs de service de la DISI et les chefs de cinq établissements [Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Meyzieu et Nevers]) et les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT et FO.

Le président du CTL (le DISI) a commencé par répondre aux deux liminaires :

Concernant notre demande de combler à minima les effectifs par rapport aux effectifs théoriques : la réponse de la direction est de dire qu'à la DISI RAAB, ce n'est ni pire ni meilleur qu'ailleurs. Quant aux services où il manque beaucoup d'agents : ce serait dû à un manque d'attractivité. Il s'agit principalement des CID excentrées. Pour palier le manque d'effectifs en CID après les mouvements, la direction fait appel à des détachements de fonctionnaires et, en dernier lieu, à des vacataires. Pour nous cette solution est provisoire et mauvaise. L'affectation d'agents sur des postes vacants ne poserait pas de problème, les places offertes dans les concours étaient suffisantes, ou avec un plan de qualification ambitieux.

Concernant les évolutions des bureaux du SI, il s'agit d'une fusion de CAP Numérique avec l'ex SI, qui va former la Division des Projets du Numérique (DPN). La nouvelle division verra le jour le 1^{er} septembre 2021. En parallèle à cette refonte des bureaux de la centrale, la Division Technique du Numérique (DTNUM) sera créée et sera rattachée au Directeur Général. Cette nouvelle division doit piloter les projets en mode DevOPS et agile. D'après le DISI il y aura bien un impact sur les divisions de développement, mais il n'y a pas lieu de nous inquiéter.

Une fois encore, notre vision est différente : la DTNUM va certainement rentrer en concurrence avec les services informatiques traditionnels. La DTNUM est créée pour adopter la méthode agile dans la sphère informatique. En mode dit « agile », la maîtrise d'œuvre (MOE) et la maîtrise d'ouvrage (MOA) sont fusionnées. Le développement et l'exploitation sont aussi fusionnés (DEVOPS). Lorsqu'on parle fusion dans l'administration, c'est systématiquement une catastrophe concernant l'emploi, et les conditions de travail. Pour résumer, c'est toujours le même refrain : moins d'agents, moins de moyens, plus de charges pour les agents et plus de stress, au final de moins bonnes conditions de travail. Nous restons donc forcément très inquiets pour la suite.

Le CTL s'est poursuivi par une série de questions/réponses en rapport avec le télétravail et la crise sanitaire, sans que la séance ne soit officiellement ouverte.

Concernant le télétravail, la direction s'est félicitée des modalités du télétravail mis en place à la DISI. Nous rajouterons ici qu'il reste des points perfectibles, en particulier la prise en charge des frais induits par le télétravail.

Concernant le télétravail, la direction a également appelé (au téléphone) les agents qui sont 100% en télétravail, depuis plusieurs mois (principalement des personnels vulnérables à la Covid) pour prendre de leurs nouvelles. Il n'y aurait pas d'agent en grosse difficulté. Ces opérations d'appels pourraient se poursuivre vers des télétravailleurs à quatre jours par semaine. Le télétravail est pour certains, source d'isolement et sans doute de RPS.

Nous sommes intervenus, pour que les parents qui auraient à garder leurs enfants lors de fermetures de classes dues à la Covid puissent être placés en ASA, y compris s'ils sont en télétravail. La réponse de l'administration est non : en cas de fermeture de classe, les télétravailleurs continuent à télétravailler, et donc en même temps à assurer la garde et l'éducation de leurs enfants. Il faudrait compter sur la bonne volonté des chefs de services, qui gèrent déjà des calendriers tendus avec des effectifs restreints. Si vous êtes dans ce cas, et que l'on vous reproche quelque chose, n'hésitez pas à nous joindre.

A 11h15, le décompte du quorum de la réunion a été fait, le CTL a été officiellement ouvert.

- Le PV du CTL précédent (24 novembre 2020) a été approuvé à l'unanimité.
- Les points suivants de ce CTL étaient tous pour information (sans vote).

1. Rapport d'activité de la DISI.

Le rapport d'activité détaille ce qu'il s'est passé dans la direction en 2020 avec un impact fort dû à la gestion de la crise sanitaire. Suivent ensuite une présentation des moyens humains, des moyens budgétaires ainsi que la Dotation Global de Fonctionnement pour 2021, puis des statistiques sur les conditions de vie au travail et la concertation (dialogue social). Le rapport se finit par une présentation des différentes missions de la DISI.

Moyens humains : comme annoncé en liminaire, nous avons regretté que les effectifs réels ne soient pas hauteur des effectifs théoriques. Il manque environ 60 agents sur un total de 595.

Moyens budgétaires : la DGF de 2021 est en augmentation, cependant cette augmentation est surtout due au plan de relance et à des investissements sur les bâtiments. Le site de Clermont Guichard sera doté d'une climatisation réversible et les sites de Lyon, Clermont-Ferrand et Nevers seront dotés de bornes de recharge de véhicules électriques. Les agents devraient pouvoir utiliser les bornes mais les modalités ne sont pas encore connues. A Dijon, en accord avec la DDFiP, la climatisation sera installée sur l'ensemble du site.

Concernant les missions, elles ont toutes été présentées. Nous sommes intervenus pour signaler qu'à notre sens si l'arrivée du plateau TOSCANE à Nevers est une bonne chose, elle ne se fait pas dans les meilleures conditions. Avec le contexte Covid, les agents n'ont pas pu bénéficier d'une formation complète et celle-ci a été remplacée par des ateliers. Nous avons signalé l'appréhension des agents qui doivent répondre au public des professionnels sans se sentir suffisamment formés. La direction dit comprendre cette appréhension, les agents seront en binômes et ne devraient pas avoir à traiter de cas complexes. Des formations seront programmées dès que le contexte sanitaire le permettra.

2. Fiches missions

Ces fiches présentent de nouvelles missions qui seront effectuées à la DISI en 2021 :

Pour l'ESI de Lyon, il s'agit de l'application ALADIN au service PAGOD,

Pour l'ESI de Clermont-Ferrand, TPC SI arrive à l'exploitation mais il s'agit d'une mission temporaire, puisqu'elle sera ré-attribuée à l'ESI de Strasbourg l'année suivante.

Pour l'ESI de DIJON, l'application SAM doit arriver en INTEX, ainsi que DFTNet en IIA. La mission de découpage des Machines Virtuelles de développement doit arriver en mai.

Question diverses.

Pour les vaccinations Covid, les agents bénéficient d'une demi-journée d'absence, mais ils ne peuvent la déposer directement dans Sirhius. Ils doivent passer par leur chef de service. Nous avons demandé que cette information soit diffusée à tous les agents.

La CTL s'est terminée vers 16h30.